

david kary
enseignements

Les treize tribus

1 - Le porteur de la promesse....2
a) Le livre des chroniques....2
b) L'ordre des naissances....3
b.1) Le particularisme d'Isaac....3
b.2) Le particularisme de Jacob....4
c) L'importance de l'ordre des naissances....5
2 - L'annonce du salut....6
3 - Les tribus....7
a) Les fils....7
b) Rapportée à l'ancienne alliance....7
c) Rapportée à la fin des temps....8
d) Ephraïm et Manassé....9
4 - La treizième tribu....10
a) Le droit d'aînesse de Joseph....10
a.1) La détermination du droit de l'ancienne alliance (Juda)....10
a.2) La détermination de la révélation (Ephraïm)....11
b) Une annonce....11
c) Le sens caché d'Israël....13
5 - Les deux révélations simultanées....14
a) La difficulté....14
b) La jalousie d'Ephraïm....15
c) L'entente à venir....16
6 - Conclusion....18

1 - LE PORTEUR DE LA PROMESSE.

On prend pour acquis certaines choses parce que les millénaires les ont institués à travers les pratiques de toutes les civilisations, de toutes les cultures, sur tous les continents... Ce sont des sujets auxquels on ne réfléchit pas parce que nous sommes nés dedans, ça nous paraît évident, et une lecture rapide de la Parole de Dieu semble également aller dans cette direction.

Pourtant, il apparaît dans quelques cas que l'évidence de surface ne correspond pas à la réalité profonde de cette même Parole de Dieu, et c'est le cas lorsqu'on en vient à regarder la notion de filiation et donc d'héritage, qu'il soit spirituel ou charnel.

a) Le livre des chroniques.

Par exemple, la règle de base du livre des chroniques est de ne prendre en compte que les personnes mâles (*) ayant eu des enfants. Si pour une raison ou une autre vous veniez à ne pas en avoir, vous n'apparaissiez pas dedans. Par exemple, dans le premier livre du prophète Samuel, David est le huitième fils d'Isaï :

🔘 1 Samuel 16.10-11 : « Isaï fit passer ses sept fils devant Samuel ; et Samuel dit à Isaï : *L'Éternel n'a choisi aucun d'eux*. 11 Puis Samuel dit à Isaï : *Sont-ce là tous tes fils ?* Et il répondit : *Il reste encore le plus jeune, mais il fait paître les brebis* ».

Par contre, dans le livre des Chroniques on l'on fait cas des généalogies, David est monté d'un cran, il devient le septième fils :

🔘 1 Chroniques 2.13-15 : « Isaï engendra Éliab, son premier-né, Abinadab le second, Schimea le troisième, 14 Nethaneel le quatrième, Raddaï le cinquième, 15 Otsem le sixième, David le septième ».

Cette particularité a un double sens, charnel et spirituel.

Charnellement, les chroniques servaient de trace pour les héritages, la nécessité ne se faisant plus présente en cas d'absence de descendance, nommer la personne n'était plus utile.

Spirituellement c'est une annonce de la période dite de 'mille ans' qui suivra la bataille d'Armageddon. C'est une génération qui n'aura pas de descendance, elle est placée après que l'esprit se soit retiré des hommes. La dernière génération, celle dont nous parle Jésus (Matthieu 24.34 : « *Je vous le dis en vérité, cette génération ne passera point, que tout cela n'arrive* ».) est celle qui participe à l'enlèvement et à Armageddon.

() On trouve également quelques hommes sans descendance ainsi que quelques femmes, mais ces personnes le sont pour notifier des évènements/femmes particuliers et donc ne sont pas une règle, mais des exceptions.*

b) L'ordre des naissances.

Si l'ordre des naissances paraît être simple à comprendre, dans la réalité ça ne l'est pas tant que cela. J'ai déjà parlé ailleurs de la notion de premier né, je ne vais donc pas détailler. Le problème de compréhension vient de ce qu'il existe deux primautés, l'une étant charnelle et l'autre spirituelle. Penser qu'il n'y en a qu'une c'est se priver de la compréhension de quelque chose de fondamental qui concerne Israël et l'Eglise et qui est centrale à la compréhension des 12/13 tribus.

Pour faire simple, la primauté charnelle ne peut pas se transmettre à un autre frère plus jeune. Elle ne définit rien d'autre qu'un ordre de naissance, et cet ordre ne peut pas changer, si ce n'est par la mort éventuelle de son porteur. Ainsi, Ruben, qui est déchu de son héritage pour avoir eu des rapports inappropriés avec Bilha (Genèse 35.22), concubine de son père et mère de Dan et Nephthali, n'en reste pas moins le premier-né. La chose est étrange, mais pas si compliquée que cela. Le premier livre des Chroniques nous dit ceci :

🔘 1 Chroniques 5.1 : « Fils de Ruben, premier-né d'Israël. - Car il était le premier-né ; mais, parce qu'il souilla la couche de son père, son droit d'aînesse fut donné aux fils de Joseph, fils d'Israël ; toutefois Joseph ne dut pas être enregistré dans les généalogies comme premier-né ».

Ce verset porte un des éléments centraux de la compréhension du sens des treize tribus et contient beaucoup de particularités en peu de mots. Ça nous dit donc que Ruben est bien le premier né, que son droit d'aînesse (pas son aînesse) est transmis aux fils de Joseph (alors qu'il y a 9 frères de Joseph et Joseph lui-même avant cette possible succession), mais que Joseph n'est pas crédité de la primauté dans les généalogies. Il se trouve simplement que les neuf frères en question sont également disqualifiés par leurs comportements, il est donc logique que cela passe par Joseph (je vais revenir là-dessus par après).

Pourtant, si celui qui est né en premier est obligatoirement le premier né, cela ne signifie pas qu'il soit celui qui a de l'importance spirituellement. On voit cela clairement avec les fils de Noé dont Sem est toujours cité en premier alors qu'il est le second fils et ce parce qu'il porte l'héritage spirituel. Bien que l'on parle sans arrêt du droit du premier-né, le texte par excellence qui plaide contre la compréhension commune se trouve justement être la Parole de Dieu. Dans l'immense majorité des cas, cette dernière cite les différents éléments d'un tout par ordre d'importance spirituelle, et non charnelle. Ainsi Dieu est le Dieu des seconds couteaux. Peu de ses serviteurs étaient des premiers-nés, et même la première descendance d'Adam et Eve ne verra pas son cadet porter l'héritage, mais son benjamin.

L'alliance que Dieu dresse avec Abraham suit une double direction. Une partie de l'alliance est charnelle, l'autre est spirituelle. Ces deux parties seront portées par Isaac son fils, ainsi que par Jacob, fils d'Isaac, mais il n'est pas obligatoire qu'elles le soient et, en réalité, elles ne le seront que rarement. Généralement ce sont deux personnes qui chacune porteront une partie de la promesse. Dans le cas d'Isaac et de Jacob c'est non pas en vertu d'une obligation, mais en raison de deux particularités.

b.1) Le particularisme d'Isaac.

C'est pour cela qu'Abraham fait hériter Isaac de son vivant, parce que dans le cas contraire les biens et donc la terre aurait appartenu à Ismaël, et lorsque l'Eternel s'est engagé par serment avec Abraham, il lui a transmis une double promesse, à la fois spirituelle (par l'église) et charnelle (par le peuple d'Israël). Or dans la première partie de l'héritage la transmission ne parle pas de peuple, mais de lignée. C'est une personne qui doit porter les deux héritages. Ce faisant, les deux primautés devaient impérativement passer par celui des fils qui portait la primauté spirituelle (parce que l'esprit est premier). Isaac, fils de la promesse, devient donc héritier du vivant de son père (ce qui en soi est déjà une image).

b.2) Le particularisme de Jacob.

C'est également pour cela qu'Esaü aura beau vendre son droit d'ainesse, c'est tout de même lui qui recevra les biens de son père. Bien qu'il le pense, il n'a pas perdu l'héritage terrestre, il a perdu l'héritage spirituel. C'est Jacob qui se retrouve sans rien, esclave dans la maison de la famille de ses pères, alors qu'Esaü est au bénéfice de la richesse de son père, mais choisit tout de même de partir habiter Séir.

Prouvant également dans le processus, que l'Eternel parlait littéralement à Moïse en lui disant qu'il pouvait détruire les Hébreux et repartir de zéro avec lui. C'est ce que l'Eternel fait avec Jacob, sa richesse terrestre vient de Dieu, et non d'Isaac. La particularité de cette génération tient dans le profond rejet d'Esaü envers son père dont il était cependant le préféré, qui est la raison pour laquelle l'Eternel ira jusqu'à le haïr. Lui qui pourtant a bénéficié de ses largesses toute sa vie n'aura fait que le mépriser tout du long, et même après sa mort, il préférera quitter Canaan, terre de son père pour une terre étrangère (Edom).

🔘 Genèse 36.6-7 : « Ésaü prit ses femmes, ses fils et ses filles, toutes les personnes de sa maison, ses troupeaux, tout son bétail, et tout le bien qu'il avait acquis au pays de Canaan, et il s'en alla dans un autre pays, loin de Jacob, son frère. 7 Car leurs richesses étaient trop considérables pour qu'ils demeurassent ensemble, et la contrée où ils séjournaient ne pouvait plus leur suffire à cause de leurs troupeaux ».

Bien que ce texte parle de troupeaux, la raison invoquée est l'impossibilité de cohabitation due au nombre des bêtes, mais cela ne donne pas la raison réelle du choix d'Edom plutôt que de partir vers le Nord, tout aussi verdoyant et étant terre de ses ancêtres. Parce que si Edom suffit pour ses troupeaux, alors la terre d'Israël (qui n'existe pas encore) aurait également suffi. C'est pour cela qu'on nous parle ici de « contrée » dans laquelle ils vivent lui et son frère et qu'on met cette « contrée » en opposition à un pays (celui d'Edom). L'écrivain (Moïse) fait la distinction entre les deux, ça n'est donc pas le « pays de Canaan » dans lequel ils se sont enrichis qui est insuffisant en taille, mais uniquement « la contrée » du pays de Canaan dans laquelle ils vivent. Pourtant il choisit de partir à l'Est, comme Caïn l'avait fait en son temps. N'oublions pas que Canaan est la terre que Dieu a donné à un peuple entier, et là nous avons deux hommes qui ne peuvent pas y vivre ensemble.

Esaü a donc rejeté l'héritage de son père et l'héritage de ses pères. Il s'est disqualifié autant du charnel que du spirituel, lui qui a haï ce qui venait de son père et voulu tuer son frère. Son cœur s'exprime autant par le choix de ses femmes, uniquement orienté dans la volonté de faire du mal à ses parents en souillant sa lignée, que dans le mépris de la terre de ses ancêtres en choisissant Edom plutôt que le nord de Canaan. C'est de cette manière qu'au final les deux primautés reposeront sur Jacob.

Si la primauté charnelle ne parle que d'ordre de naissance et est immuable (mais pas son droit), par contre la primauté spirituelle est fluctuante dans le choix de son porteur, elle suit une perpétuation de la promesse de Dieu et passe bien de génération en génération mais n'est pas soumise aux règles de la primauté physique. La grandeur spirituelle n'est pas humainement quantifiable, c'est Dieu qui la définit. Ainsi Dieu, qui se définit lui-même comme le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, a choisi ces trois personnages alors qu'aucun d'entre eux n'est le premier-né de sa fratrie.

Si ces trois patriarches représentent un commencement et sont complémentaires, ils représentent également une fin. Pour ce qui est de leur complémentarité dans le commencement, elle ne relève pas du sujet traité ici. Sommairement ils sont trois révélations, celles du Père, du Fils et du Saint Esprit, raison pour laquelle il est si souvent dit que Dieu est le Dieu des trois, de manière indissociable. Dieu proclamait longtemps avant sa révélation les trois personnes qui le composent. D'un autre côté, il s'agit également d'une fin et, indirectement, pour la même raison. Les trois révélations étant faites, on va passer de la notion de lignée où une personne est porteuse de la promesse à l'exclusion des autres, à la notion de peuple de la promesse, où l'alliance peut être séparée entre ses parties spirituelle et charnelle. La promesse peut donc désormais avoir deux porteurs simultanés.

c) L'importance de l'ordre des naissances.

Les tribus ont une fonction, un sens. Chacune avait un rôle.

Leur nombre est important, ainsi que leur ordre. La fluctuation dans le nombre de ces dernières a un sens, et il ne peut que se comprendre au travers de ce qu'elles sont dans leurs fondements. C'est-à-dire la descendance d'une personne particulière. Elles ont une importance qui va au-delà de ce qu'on imagine. Lorsque Térach a quitté Ur en Chaldée, il l'a fait avec toute sa maison. C'était la maison de Térach. Plus tard, alors qu'Abram quittera Charan, il quittera par la même la maison de son père et on voit la naissance de la maison d'Abram/Abraham. Le principe se reproduit avec ceux de sa descendance. Pourtant, lorsqu'on arrive aux douze fils de Jacob les choses se figent. La maison de Juda va rester la maison de Juda, la maison de Benjamin va rester la maison de Benjamin etc. Il y aura de nombreuses maisons en leurs seins, mais cela restera centré sur la maison mère. Les tribus deviennent un ensemble contenant des sous-ensembles et toutes descendent de Jacob/Israël (la personne). Le roi David a beau être de la maison d'Isaï, il est de la tribu de Juda, c'est ça son identifiant. Les tribus deviennent des sous-ensembles quasi imperméables d'Israël. Dans une certaine mesure elles peuvent même s'en émanciper, comme la scission entre Juda et Samarie le montrera plus tard. La scission verra Samarie être souvent appelée Israël et placée en opposition à Juda. La notion de tribu n'est pas l'identifiant d'une appartenance à la terre d'Israël, mais celui d'une descendance charnelle. De la même manière, la séparation d'avec la terre d'Israël ne provoque pas de facto un effacement de l'origine tribale (Naomi reste de la tribu de Juda, même si elle vit en Moab).

Jacob est le père de ses douze fils et symbolise l'héritage charnel, Israël est le père des douze tribus et il symbolise l'héritage spirituel. Ce double héritage va devoir être porté à son tour après lui, et c'est ce qui va créer le trouble avec l'apparition d'une longue période au sein de laquelle existeront treize tribus.

Comprendre le pourquoi passe par comprendre l'héritage de la promesse faite à Abraham.

2 - L'ANNONCE DU SALUT.

A partir du moment où on passe de la lignée au peuple beaucoup de choses vont changer. La triple révélation du Père du Fils et du Saint-Esprit a été donnée au travers des trois patriarches. La promesse que Dieu a faite à Abraham n'est pas l'annonce de ce que Dieu va essayer de faire, mais l'annonce de quelque chose de certain. Dans la bouche de Dieu c'est donc une alliance qu'il fait avec son serviteur, mais dans notre réalité, la compréhension de notre point de vue serait plus claire si nous réalisions qu'il s'agit en réalité d'une prophétie. Son accomplissement est certain, sa compréhension ne l'est pas forcément.

Nous avons fréquemment le tort de croire en un accomplissement dès lors qu'une partie de ce que Dieu dit se réalise. Mais lorsque Dieu dit quelque chose, tout se réalise, et si un seul élément de ce qu'il a annoncé à Abraham ne se réalisait pas, alors Dieu serait faillible.

C'est pour cela que durant toute l'ancienne alliance Israël n'a de cesse de rejeter Dieu mais que Dieu ne se retire pas. Ils ne sont pas encore au moment annoncé où ils l'accepteront. Ce qu'il a annoncé à Abraham est encore à venir, mais c'est certain. De la même manière, lorsqu'ils ont rejeté Jésus il y a deux mille ans ça n'était pas une rupture d'alliance, parce que l'Eternel savait que pour qu'ils puissent y entrer, ils devaient d'abord s'en éloigner. De la même manière, la promesse faite à Abraham incluait les nations, et il était nécessaire qu'Israël rejette Jésus pour que les nations aient l'opportunité de l'accepter, afin qu'à la fin des temps Jérusalem se tourne vers Jésus au travers de ce qui arrivera aux deux témoins. L'alliance que Dieu a faite incluait dans ses étapes d'accomplissement de nombreux refus et nous avons pris ces refus comme des ruptures au lieu d'être reconnaissant qu'elles aient eu lieu.

La justice de Dieu ne pouvait exclure de la possibilité de salut une partie de l'humanité, ç'eut été rompre son alliance avec le patriarche. Jésus devait être rejeté par Israël pour que l'église le reçoive, et rejeté par l'église pour que Jérusalem le reçoive à son tour et dès lors comme chacun porte sa condamnation en lui-même, chacun porte également son salut en lui-même, l'Esprit de Dieu par lequel nous devenons enfants de Dieu de plein droit au travers de la nouvelle naissance.

Si Abraham Isaac et Jacob sont le départ de la compréhension de la triple personne de Dieu, les tribus sont le point de départ de l'accomplissement de la promesse. L'accomplissement devant se faire plusieurs millénaires plus tard, ce qui se déroule a une valeur prophétique. L'incompréhension globale vient généralement de ce que nous ne regardons pas les évènements de la Parole de Dieu comme des annonces éminemment spirituelles, c'est tristement un lieu commun. De la même manière que les villes de refuges représentaient l'église à venir, un lieu où les coupables ne subissaient pas la peine de leurs fautes durant la vie du souverain sacrificateur, les tribus portent un message tout aussi important, une annonce du salut autant d'une partie d'Israël que d'une partie de l'église.

3 - LES TRIBUS.

a) Les fils.

Avant les tribus il y a les fils. Ils sont au nombre de douze. L'ordre de leurs naissances est le suivant :

Genèse 29.31-32 : **Ruben** (Léa).
Genèse 29.33 : **Siméon** (Léa)
Genèse 29.34 : **Lévi** (Léa)
Genèse 29.35 : **Juda** (Léa)
Genèse 30.1-6 : **Dan** (Bilha de Rachel)
Genèse 30.7-8 : **Nephthali** (Bilha de Rachel)
Genèse 30.9-11 : **Gad** (Zilpa de Léa)
Genèse 30.12-13 : **Aser** (Zilpa de Léa)
Genèse 30.17-18 : **Issacar** (Léa)
Genèse 30.19-20 : **Zabulon** (Léa)
Genèse 30.23-24 : **Joseph** (Rachel)
Genèse 35.16-18 : **Benjamin** (Rachel)

On peut prendre cet ordre pour acquis, pourtant dans la réalité, bien que l'ordre dans lequel les choses sont citées dans la Parole de Dieu ont de l'importance, cet ordre spécifique ne sera jamais plus utilisé.

Comme souvent, la mise sous tableau des informations d'un texte permet de mieux cerner une partie de sa réalité. Dans le cas présent on va voir quelque chose de particulier.

b) Rapportée à l'ancienne alliance.

VERITABLE ORDRE Genèse 29 à 35	Qui sont montés vers Joseph Exode 1.1-4	Selon les prophéties de Jacob Genèse 49.3-27	Selon les chroniques 1 Chroniques 21-2
RUBEN	RUBEN	RUBEN	RUBEN
SIMÉON	SIMÉON	SIMÉON	SIMÉON
LÉVI	LÉVI	LÉVI	LÉVI
JUDA	JUDA	JUDA	JUDA
DAN	ISSACAR	ZABULON	ISSACAR
NEPHTHALI	ZABULON	ISSACAR	ZABULON
GAD	BENJAMIN	DAN	DAN
ASER	DAN	GAD	JOSEPH
ISSACAR	NEPHTHALI	ASER	BENJAMIN
ZABULON	GAD	NEPHTHALI	NEPHTHALI
JOSEPH	ASER	JOSEPH	GAD
BENJAMIN		BENJAMIN	ASER

Les quatre premiers fils de Jacob sont toujours cités en premier et dans l'ordre. Ensuite c'est un chaos organisé. Bien que majoritairement nous ayons les vrais frères qui sont cités ensembles (Issacar/Zabulon ; Gad/Aser ; Joseph/Benjamin), ils ne sont qu'anecdotiquement placés dans l'ordre de leur naissance. Le hasard n'est pas possible à cette échelle, pour que les quatre premiers soient quatre fois dans l'ordre, cela équivaudrait à 1 chance sur 19.9 millions de milliards. Les quatre premiers ont été mis à dessein dans l'ordre alors que les autres ne le nécessitaient pas.

Il était donc important que l'ordre soit clairement défini pour les quatre premiers. Ça ne signifie pas pour autant que les quatre premiers ont la même importance, mais que le quatrième en a. L'ordre exact a été donné jusqu'au dernier chronologique qui avait de l'importance. Si David avait été le cinquième fils d'Isaï, il est peu probable que le livre du prophète Samuel citerait les suivants (le livre des Chroniques le ferait tout de même). De la même manière lorsqu'on lit le récit de la descendance d'Adam par Seth, chaque personnage a des frères et sœurs, mais on n'en cite aucun, uniquement qu'il « engendra des fils et des filles » (Genèse 5.4 ; 5.7 ; 5.10 ; 5.13 ; 5.16 ; 5.19 ; 5.22 ; 5.26 ; 5.30), et il en va de même après le déluge (11.11 ; 11.13 : 11.15 ; 11.17 ; 11.19 ; 11.21 ; 11.23 ; 11.25). Térach, dont on ne cite en premier lieu que la naissance de trois fils (Genèse 11.26 : « Térach, âgé de soixante-dix ans, engendra Abram, Nachor et Haran ») est crédité de la paternité de Saraï (Genèse 20.12 : « *De plus, il est vrai qu'elle est ma sœur, fille de mon père ; seulement, elle n'est pas fille de ma mère ; et elle est devenue ma femme* »).

Anecdotiquement, les seuls qui n'engendreront pas « des fils et des filles » de Adam à Abraham sont Noé et Abraham qui n'engendreront que des fils et bien que n'en comprenant pas la raison, il est intéressant de noter qu'ils sont séparés chacun par neuf descendants ayant eu fils et filles.

Mais pour en revenir à ce tableau, il nous montre clairement que l'ordre à une importance qui est dépendante des significations rattachées à chaque personnage. Ainsi les deux derniers des quatre personnages correctement placés représentent le sacerdoce pour Levi et la royauté pour Juda. Donc l'annonce du sacerdoce royal. C'est pour cela que cet ordre, qui est toujours respecté lorsqu'on parle de l'ancienne alliance, ne l'est en revanche plus du tout lorsqu'on en vient à parler des évènements de la fin des temps, qu'on en parle dans l'ancienne ou dans la nouvelle alliance. On le voit plus clairement dans un deuxième tableau.

c) Rapportée à la fin des temps.

VERITABLE ORDRE Genèse 29 à 35	Selon les 144 000 Apocalypse 7.5-8	Selon les récompenses d'Ezéchiel Ezéchiel 48.1-27	Selon les portes de Jérusalem Ezéchiel 48.31-34
RUBEN	JUDA	DAN	RUBEN
SIMÉON	RUBEN	ASER	JUDA
LÉVI	GAD	NEPHTHALI	LÉVI
JUDA	ASER	MANASSE	JOSEPH
DAN	NEPHTHALI	EPHRAÏM	BENJAMIN
NEPHTHALI	MANASSE	RUBEN	DAN
GAD	SIMÉON	JUDA	SIMÉON
ASER	LÉVI	LEVI	ISSACAR
ISSACAR	ISSACAR	BENJAMIN	ZABULON
ZABULON	ZABULON	SIMÉON	GAD
JOSEPH	JOSEPH	ISSACAR	ASER
BENJAMIN	BENJAMIN	ZABULON	NEPHTHALI
		GAD	

Bien que ce soit Ezéchiel qui donne deux des trois listes comparées à l'ordre original, il parle des récompenses de chaque tribu à la fin des temps et des portes de la Jérusalem Céleste. Jean de son côté nous parle des 144 000, donc obligatoirement quelque chose de rattaché à la fin des temps. Cette différence entre les deux tableaux vient uniquement de quelque chose d'assez simple. Dans le premier tableau, l'ordre était respecté jusqu'à la nomination

de Levi et Juda, le sacerdoce royal. Par contre dans le deuxième tableau, les trois classifications parlent des vainqueurs, ce qui fait que toutes les tribus citées représentent autre chose, la version spirituelle de ce qu'elles représentaient dans l'ancienne alliance. Par défaut, chacune d'entre elles est déjà emprunte du sacerdoce royal dont nous parle Pierre parce que les listes sont toujours celles des personnes qui ont achevé leur parcours terrestre et ont reçu le salut.

Le sens attaché à chaque tribu n'est donc plus le même.

d) Ephraïm et Manassé.

On note également que si Ephraïm et Manassé deviennent des enfants de Jacob lors de la bénédiction de ce dernier, ils ne sont jamais cités lorsque la liste complète de ses enfants est donnée et ne le seront pas plus lorsque la liste des tribus sera donnée concernant l'ancienne alliance. Jacob a beau dire qu'ils seront ses fils comme Ruben et Siméon (Genèse 48.5), dans la réalité, la signification est autre, parce qu'ils ne sont jamais cités en tant que tel.

Bien que ce soit de la décision de Jacob de les prendre pour sien au chapitre 48, il ne les cite pas lorsqu'il annonce ce qui arrivera dans la suite des temps au chapitre 49 de la genèse, et les chroniques ne les nomment pas plus.

🔘 Genèse 48.5 : « *Maintenant, les deux fils qui te sont nés au pays d'Égypte, avant mon arrivée vers toi en Égypte, seront à moi ; Éphraïm et Manassé seront à moi, comme Ruben et Siméon* ».

Donc Ephraïm et Manassé sont supposés être des fils de Jacob, mais Jacob semble ne pas les prendre en compte en tant que tel. Et même le livre des Chroniques les désigne deux fois comme « fils de Joseph » (1 Chroniques 5.1 ; 1 Chroniques 7.29). Les seules listes qui les prennent en compte sont celles des récompenses de la fin des temps citée par Ezéchiel, et celle des 144 000 citée par Jean, donc à une époque où les deux tribus en question n'existent de toute façon plus.

Donc bien que ce soit Jacob qui les incorpore, ils ne sont cités en tant que telle que dans ce qui concerne les récompenses finales, et ne le sont pas non plus dans les portes de la Jérusalem Céleste.

On a là presque tous les éléments nécessaires pour comprendre la signification des treize tribus.

4 - LA TREIZIÈME TRIBU

a) Le droit d'aînesse de Joseph.

En réunissant un peu tout ce qui a été dit auparavant, on va facilement en venir à comprendre ce qui concerne l'étrangeté des 13 tribus.

La perpétuation de la promesse faite à Abraham se faisait de personne en personne avec son fils Isaac et son petit-fils Jacob. Cependant le passage de la lignée au peuple se déroule au moment où les trois personnes de Dieu viennent d'être révélées en Abraham, Isaac et Jacob. Les tribus vont alors devenir le socle d'une révélation, non pas dans ce qu'elles font, mais dans ce qu'elles sont.

Cette révélation concerne la fin des temps.

Commençons par revenir sur le droit d'aînesse qui suit une double détermination et qui est source de confusion. La première est celle dont on a suivi le développement depuis Adam et qui va jusqu'à Jésus. Dans l'étape actuelle, elle va passer par Juda et n'en sortira plus, se transmettant encore et encore de générations en générations. L'autre détermination est prophétique, elle va porter un sens tout au long du reste de la nouvelle alliance, et on verra de nombreuses citations à ce sujet dans les livres des prophètes Jérémie et Esaïe. Sa particularité est qu'elle est rattachée à la tribu d'Ephraïm, mais pas à ses descendants. Elle développe la signification prophétique que l'Eternel a placé dans la descendance de Joseph.

a.1) La détermination du droit de l'ancienne alliance (Juda).

De par les naissances, le premier-né de Jacob est Ruben, mais ce dernier a commis un acte disqualifiant en ayant des rapports avec la concubine de son père.

🔘 Genèse 35.22 : « Pendant qu'Israël habitait cette contrée, Ruben alla coucher avec Bilha, concubine de son père. Et Israël l'apprit. Les fils de Jacob étaient au nombre de douze ».

Dans ce verset il n'y a que l'annonce de la culpabilité de Ruben et pas celle d'une éventuelle repentance. Le fait qu'il soit précisé qu'Israël l'apprit, mais pas que Ruben s'est confessé semble indiquer cette absence. Le droit d'aînesse passe alors au second fils, Siméon.

Ce dernier, en compagnie du troisième fils Levi, vont faire un acte de violence en assassinant les mâles d'une ville entière.

🔘 Genèse 34.25-26 : « Le troisième jour, pendant qu'ils étaient souffrants, les deux fils de Jacob, Siméon et Lévi, frères de Dina, prirent chacun leur épée, tombèrent sur la ville qui se croyait en sécurité, et tuèrent tous les mâles. 26 Ils passèrent aussi au fil de l'épée Hamor et Sichem, son fils ; ils enlevèrent Dina de la maison de Sichem, et sortirent ».

Ce comportement va également les disqualifier parce qu'il ne sera pas suivi de repentance. Lorsque Jacob leur reprochera leur comportement, ils se contenteront de conserver une attitude de défiance envers Jacob.

🔘 Genèse 34.30-31 : « Alors Jacob dit à Siméon et à Lévi : *Vous me troublez, en me rendant odieux aux habitants du pays, aux Cananéens et aux Phérésiens. Je n'ai qu'un petit nombre d'hommes ; et ils se rassembleront contre moi, ils me frapperont, et je serai détruit, moi et ma maison*. 31 Ils répondirent : *Traitera-t-on notre sœur comme une prostituée ?* ».

Le droit d'aînesse passe alors naturellement au suivant, qui se trouve être Juda, comme Jacob le prophétisera peu avant de mourir (Genèse 49.10 : « *Le sceptre ne s'éloignera point de Juda, ni le bâton souverain d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne le Schilo…* »). On notera qu'il fait cette prophétie juste après avoir dit qu'il donnait le droit d'aînesse à Ephraïm, signe supplémentaire de la différence entre les deux déterminations. Jacob était conscient de ce qu'il faisait. Il savait que Juda était le suivant dans la liste et il parlait d'autre chose en mentionnant Ephraïm.

D'ailleurs lorsqu'on regarde dans les détails, on constate que Jacob met sa confiance en Juda, c'est bien lui qu'il envoie en avant afin d'annoncer sa venue en Egypte (Genèse 46.28 : « Jacob envoya Juda devant lui vers Joseph, pour l'informer qu'il se rendait en Gosen ») et non un de ses trois ainés. C'est également Juda qui essayera de sauver son frère (Genèse 37.26 : « Alors Juda dit à ses frères : *Que gagnerons-nous à tuer notre frère et à cacher son sang ?* »), et c'est également Juda qui offre sa vie en échange de celle de Benjamin (Genèse 44.33 : « *Permets donc, je te prie, à ton serviteur de rester à la place de l'enfant, comme esclave de mon seigneur* »).

a.2) La détermination de la révélation (Ephraïm).

On oublie souvent le comportement des 10 frères aînés de Joseph, qui ont voulu le tuer et l'ont vendu comme esclave. A lui seul cet acte les disqualifiait tous. Bien qu'on pourrait le détailler, mettre en avant le comportement de Ruben et de Juda, dont le premier l'a mis en danger et le second a essayé de le sauver.

Le droit d'aînesse ne pouvait alors passer que par le onzième fils, Joseph. Vient alors un double verset qui parait contradictoire, et qui nous dit dans le premier verset que le droit d'aînesse est donné aux fils de Joseph et dans le deuxième nous affirme qu'il est en fait à Joseph.

🔘 1 Chroniques 5.1-2 : « Fils de Ruben, premier-né d'Israël. - Car il était le premier-né ; mais, parce qu'il souilla la couche de son père, son droit d'aînesse fut donné aux fils de Joseph, fils d'Israël ; toutefois Joseph ne dut pas être enregistré dans les généalogies comme premier-né. 2 Juda fut, à la vérité, puissant parmi ses frères, et de lui est issu un prince ; mais le droit d'aînesse est à Joseph ».

Dans la réalité les deux affirmations sont simultanément vraies. Il se trouve simplement que la détermination de Manassé et d'Éphraïm est l'identifiant de ce que représente Joseph. Avec les douze fils, la promesse faite à Abraham entre dans les prémices de sa réalisation, et Éphraïm et Manassé représentent cette révélation qui est désormais portée par Joseph. Donc lorsqu'il est dit que le droit d'aînesse est aux deux frères et qu'il est également à Joseph, c'est tout simplement la même chose qui est dite.

En outre, un détail particulièrement important se trouve dans ce passage dans le fait que le droit d'ainesse n'est pas donné à Éphraïm, mais « aux fils de Joseph ». Si phonétiquement il n'y a pas de différence, ce qui est peut-être la raison pour laquelle on ne perçoit pas forcément l'étrangeté de l'affirmation, il n'en reste pas moins que nous faisons bien face à un pluriel. Or il est impossible charnellement que deux personnes portent simultanément le droit d'aînesse, pourtant c'est bien le cas ici. Parce que nous sommes dans le cadre d'une révélation qui pose le duo Éphraïm/Manassé comme un tout représentant l'épouse que Jésus cherchera sous peu.

b) Une annonce.

Un réalisme très basique nous montre que l'ancienne alliance reconnaît clairement l'existence de la tribu de Manassé et de celle d'Ephraïm, mais ne les cite pas dans la liste des 12. Jacob ne le fait pas non plus. La raison en

est que les deux tribus concernées sont des annonces de quelque chose qui se réalisera bien plus tard.

On se souviendra que Jacob en fait l'annonce au chapitre 48 de la Genèse, alors qu'il est mourant et qu'une fois cette annonce terminée, il va convoquer ses douze fils pour leur annoncer les bénédictions prophétiques qu'on connaît. C'est une seule et même chose qui se déroule. Il commence par annoncer quelque chose de particulier au travers d'Ephraïm et de Manassé, puis annonce à ses douze vrais fils ce qui concerne chacun d'eux. Lorsqu'il parle à ses douze fils, il leur annonce ce qui arrivera « dans la suite des temps » (Genèse 49.1). Il leur parle d'un avenir lointain. Lorsqu'il parle d'Ephraïm et de Manassé il fait de même, il parle de quelque chose qui ne peut pas être compris charnellement et qui nécessite l'esprit que les Hébreux d'alors n'avaient pas.

L'aînesse spirituelle était constamment portée par celui qui en montrait les qualités et non par celui qui bénéficiait simplement d'un ordre de naissance. Ensuite, il faut également réaliser quelque chose qu'on ne prend généralement pas en compte. Lorsque les fils de Jacob sont montés en Egypte, ça n'était pas par tribu, mais par famille (Exode 1.1 : « Voici les noms des fils d'Israël, venus en Égypte avec Jacob et la famille de chacun d'eux »), ils n'étaient pas encore constitués en tribus. Ils étaient 70 répartis entre onze fils de Jacob. Ça n'est que 430 ans plus tard que le nombre les constituera en groupes plus définis (Exode 12.41 : « Et au bout de quatre cent trente ans, le jour même, toutes les armées de l'Éternel sortirent du pays d'Égypte »).

Au moment de la nomination faite par Jacob, cela ne fait que 17 ans qu'il est arrivé en Egypte avec ses onze fils, ils ne sont donc toujours pas constitués en tribus. En conséquence de quoi les propos du patriarche ne parlent pas de tribus, mais uniquement de personnes qui, par leur multiplication au travers des siècles deviendront des tribus. De plus, si Ephraïm et Manassé ne sont plus des enfants, ils sont nés avant l'arrivée de Jacob en Egypte et ont donc entre 18 et 27 ans (Genèse 48.5 : « *Maintenant, les deux fils qui te sont nés au pays d'Égypte, avant mon arrivée vers toi en Égypte, seront à moi* »).

L'annonce en question c'est donc la séparation de la promesse de l'Eternel faite à Abraham. Cette promesse contenait une part charnelle et une part spirituelle, qui toutes deux ont été portées successivement par Isaac et Jacob. Maintenant, avec la multiplication du peuple, l'Eternel annonçait la phase suivante, la séparation des deux parties de la promesse, dont une annonce le peuple de la grâce (l'Israël de la grâce) et l'autre le peuple de la loi (l'Israël de la loi).

Mais ces deux peuples ne sont pas destinés à être séparés, aux yeux de Dieu ils ne sont qu'un et sont les héritiers de la même promesse faite à Abraham. Dans sa promesse l'Eternel annonçait une destination, pas un voyage. Dans la nomination d'Ephraïm et de Manassé il annonce le voyage.

Ce qu'il dit c'est que les deux primautés vont se séparer parce qu'une partie du chemin qui les mènera à être portés à nouveau par une seule personne (qui sera l'épouse) ne peut pas être identique. Il les sépare donc entre la primauté charnelle qui est représentée par Manassé, et la primauté spirituelle qui est représentée par Ephraïm.

Les choses se compliquent parce que ce message est spécifique, il est ciblé sur un sens particulier qui n'est pas forcément une vérité de chaque instant, mais qui porte une vérité indépendante qui doit être prise comme une prophétie sans pour autant influencer le présent, mais révélant l'avenir. En résumé les douze fils de Jacob restent douze fils, malgré l'annonce. Ils ne sont jamais considérés comme étant plus nombreux, et le passage au statut de tribus ne les fera pas réellement devenir treize aux yeux de Dieu, mais uniquement aux nôtres. La vision charnelle de la situation nous incite à y voir treize tribus, mais la réalité spirituelle n'en fixe que douze, parce que dans les yeux de l'Eternel, Ephraïm et Manassé sont un, comme l'homme et la femme, ou comme Dieu lui-même. Et tout comme l'homme et la femme tout en étant un sont différents l'un de l'autre, et tout comme Dieu est un en étant composé de trois personnes différentes, la tribu de Joseph est une, composées d'Ephraïm et de Manassé qui sont différents et représentent des choses complémentaires.

c) Le sens caché d'Israël.

Le mot 'Israël' est considéré comme signifiant 'lutter avec Dieu' ou 'Dieu prévaut'. Mais le sens d'un mot est souvent différent de son étymologie. Dans le cas présent une information s'y cache. 'Israël' vient de la contraction de deux mots. D'une part [Sarah] et d'autre part [El].

Si on réfléchit très simplement, on réalise que 'Sarah El' signifie littéralement 'la princesse de Dieu'. Or Dieu étant roi, la princesse de Dieu c'est soit sa fille, soit l'épouse du prince, son fils. Or l'un des titres de Jésus est justement, selon l'ancienne alliance, le « prince de la paix » (Esaïe 9.5*). C'est là qu'on réalise mieux le sens caché de ce mot. Israël n'est autre que l'épouse du fils du roi.

(Esaïe 9.5 : « Car un enfant nous est né, un fils nous est donné, et la domination reposera sur son épaule ; On l'appellera Admirable, Conseiller, Dieu puissant, Père éternel, Prince de la paix »).*

Aussi, le fait que Jésus revienne pour chercher son épouse prend sens, c'est ce qui a toujours été annoncé et qui l'était dans le nom qu'il avait lui-même donné à Jacob. L'Israël terrestre est la cible de l'accomplissement d'une partie de la promesse d'Abraham alors que l'Israël céleste, qui est l'église des vainqueurs est l'accomplissement de l'autre partie. Aucune des deux ne peut se réaliser sans l'autre parce qu'il n'y a qu'une seule épouse. Et c'est exactement ce que symbolisent les deux tribus de Manassé et d'Ephraïm. Elles montrent que l'héritage spirituel qui est passé par Joseph doit passer par deux chemins pour pouvoir au final s'accomplir. Et c'est pour cela que treize tribus reçoivent une récompense, mais que Jérusalem n'a que douze portes qui sont les douze fils de Jacob.

Par ailleurs la naissance d'un "deuxième-né" qui n'était pas issu de la chair était déjà annoncée clairement dans le livre de l'Exode lorsque l'Eternel parlant à Moïse avant de l'envoyer vers Pharaon lui dit :

🔘 Exode 4.22 : « *Tu diras à Pharaon : Ainsi parle l'Éternel : Israël est mon fils, mon premier-né* ».

Si l'Eternel avait parlé de son serviteur Jacob, on aurait pu la comprendre autrement, mais l'affirmation qu'il fait ici parle de son peuple d'Israël, et non de la personne du patriarche. Le verset suivant confirme ce fait en précisant : « *Je te dis : Laisse aller mon fils, pour qu'il me serve* » (Exode 4.23). Par ailleurs, le fait que Jacob/Israël soit mort depuis quelques siècles devrait être un argument suffisant pour le comprendre. Quoi qu'il en soi, le peuple d'Israël n'est pas identifié comme son enfant unique, mais comme son premier-né, ce qui induit obligatoirement qu'un autre suivra, qui ne peut pas être de nature charnelle puisque l'intégralité de cette dernière est incluse dans le terme « *Israël* » et qui fait donc référence à l'église.

5 - LES DEUX RÉVÉLATIONS SIMULTANÉES.

a) La difficulté.

Le problème majeur de compréhension est que ce sujet porte plusieurs significations simultanées et il est difficile de ne pas se laisser embarquer de l'une à l'autre. D'autant que le texte jongle avec cette multiplicité. L'ensemble de l'ancienne alliance est une série d'images diverses représentant différentes choses (tout en étant des réalités à leur époque). Le sujet des tribus porte la difficulté supplémentaire d'avoir plusieurs images, plusieurs significations parlant dans les grandes lignes de la même chose et en même temps, ce qui amplifie la facilité de se méprendre.

Ainsi, Ephraïm est désigné par Jacob comme ayant le droit d'aînesse, mais dans les faits il ne l'a jamais eu. Tout au plus a-t-il eu deux juges dont un qui a jugé 8 ans et dont l'intégralité de ce qui le concerne tient en trois versets :

🔘 Juges 12.13-15 : « Après lui, Abdon, fils d'Hillel, le Pirathonite, fut juge en Israël. 14 Il eut quarante fils et trente petits-fils, qui montaient sur soixante-dix ânons. Il fut juge en Israël pendant huit ans ; 15 puis Abdon, fils d'Hillel, le Pirathonite, mourut, et fut enterré à Pirathon, dans le pays d'Éphraïm, sur la montagne des Amalécites » .

Et l'autre étant Déborah, qui a été choisie comme un rappel à l'ordre parce que Barak de Nephthali, le premier choix de l'Éternel, avait refusé.

🔘 Juges 4.5-6 : « Elle siégeait sous le palmier de Débora, entre Rama et Béthel, dans la montagne d'Éphraïm ; 6 Elle envoya appeler Barak, fils d'Abinoam, de Kédesch Nephthali, et elle lui dit : *N'est-ce pas l'ordre qu'a donné l'Éternel, le Dieu d'Israël ?* ».

Du côté des juges c'est donc un tableau en demi-teinte.

Du côté de la royauté, c'est simplement une catastrophe. Ephraïm va avoir deux rois à son actif, et il s'agit de Jéroboam (1 Rois 11.26-31) et de son fils après lui (1 Rois 15.25 : « Nadab, fils de Jéroboam, régna sur Israël... . Il régna deux ans sur Israël »). Et la tribu, qui ne bénéficie d'aucun particularisme, va disparaître lors de l'invasion des Assyriens.

Pour le premier-né de l'Eternel ça fait un bilan étrange.

Pourtant l'Eternel ne peut pas se tromper, donc il parlait d'une chose que nous n'avions pas comprise, et que de toute évidence les juifs d'alors non plus. Etrangement les indices étaient pourtant là, entre les prophéties de Jacob (Genèse 49), l'ordre de marche dans le désert, qui plaçait Juda en tête de tout le peuple (Nombres 10.14 : « La bannière du camp des fils de Juda partit la première, avec ses corps d'armée »), l'ordre de présentation des offrandes qui faisait de même (Nombres 7.12 : « Celui qui présenta son offrande le premier jour fut Nachschon, fils d'Amminadab, de la tribu de Juda »), et évidemment un peu plus tard la royauté selon Dieu, qui était donnée de manière perpétuelle à la tribu de Juda.

Les faits désignaient clairement Juda, mais les paroles de Jacob promettait la prééminence à Ephraïm.

Et Ephraïm gardait cela en tête.

b) La jalousie d'Ephraïm.

A la mort de son grand-père, Ephraïm a reçu des promesses dont on a compris qu'elles étaient mal interprétées. Mais il faut remettre les choses dans leurs contextes. Alors que Jacob meurt et que le peuple glisse peu à peu dans l'esclavage, la promesse est toujours présente, et toujours mal comprise. Mais la tribu d'Ephraïm espère, décennies après décennies, siècles après siècles, et bien que la situation globale ne semble pas s'améliorer, elle prend tout de même peu à peu l'ascendant sur les autres tribus.

Le livre du Deutéronome parle des tribus des deux frères en plaçant une différence qui semblait aller dans la direction annoncée par Jacob :

🔘 Deutéronome 33.13-17 : « Sur Joseph il dit : *Son pays recevra de l'Éternel, en signe de bénédiction, le meilleur don du ciel, la rosée, les meilleures eaux qui sont en bas,* 14 *les meilleurs fruits du soleil, les meilleurs fruits de chaque mois,* 15 *les meilleurs produits des antiques montagnes, les meilleurs produits des collines éternelles,* 16 *les meilleurs produits de la terre et de ce qu'elle renferme. Que la grâce de celui qui apparut dans le buisson vienne sur la tête de Joseph, sur le sommet de la tête du prince de ses frères !* 17 *De son taureau premier-né il a la majesté ; Ses cornes sont les cornes du buffle ; Avec elles il frappera tous les peuples, jusqu'aux extrémités de la terre : Elles sont les myriades d'Éphraïm, elles sont les milliers de Manassé* ».

Ce passage compare bien les « *myriades d'Éphraïm* » aux « *... milliers de Manassé* », et les faits semblaient aller dans ce sens. Au premier recensement la tribu d'Ephraïm compte 40 500 hommes, alors que celle de Manassé en compte 32 200. Mais à la sortie du désert, la balance s'est violemment inversée. La tribu d'Ephraïm compte 32 500 hommes, alors que celle de Manassé en compte 52 700. Entre les deux recensements se placent les 38 années d'immobilités pendant lesquelles toute la génération qui avait quitté l'Egypte va mourir (à l'exception de Caleb et Josué). Ce deuxième recensement est demandé par l'Eternel après la plaie de Baal Peor qui a vu la mort de nombreux Hébreux. (Nombres 26.64 : « Parmi eux, il n'y avait aucun des enfants d'Israël dont Moïse et le sacrificateur Aaron avaient fait le dénombrement dans le désert de Sinaï »).

Premier recensement

Ruben : 46 500 (Nombres 1.20)
Siméon : 59 300 (Nombres 1.22)
Gad : 45 650 (Nombres 1.24)
Juda : 74 600 (Nombres 1.26)
Issacar : 54 400 (Nombres 1.28)
Zabulon : 57 400 (Nombres 1.30)
Ephraïm : 40 500 (Nombres 1.32)
Manassé : 32 200 (Nombres 1.34)
Benjamin : 35 400 (Nombres 1.36)
Dan : 62 700 (Nombres 1.38)
Aser : 41 500 (Nombres 1.40)
Nephthali : 53 400 (Nombres 1.42)

TOTAL : 603 550 (Nombres 1.46)

Second recensement

Ruben : 43 730 (Nombres 26.5)
Siméon : 22 200 (Nombres 26.12)

Gad : 40 500 (Nombres 26.15)
Juda : 76 500 (Nombres 26.19)
Issacar : 64 300 (Nombres 26.23)
Zabulon : 60 500 (Nombres 26.26)
Ephraïm : 32 500 (Nombres 26.35)
Manassé : 52 700 (Nombres 26.29)
Benjamin : 45 600 (Nombres 26.38)
Dan : 64 400 (Nombres 26.42)
Aser : 53 400 (Nombres 26.44)
Nephthali : 45 400 (Nombres 26.48)

TOTAL : 601 730 (Nombres 26.51)

Cependant, entre le premier et le deuxième recensement, Ephraïm perd 20% de sa population lorsque Manassé en gagne les deux tiers. Entre l'entrée dans le désert et sa sortie, les affirmations de Jacob commencent à perdre de leur superbe. Ephraïm s'attendait à beaucoup, et a peu. Ils ont pris pour charnelle une affirmation qui était spirituelle et se sont laissés aigrir en ne voyant pas son accomplissement. Ainsi la tribu d'Ephraïm va développer de la jalousie envers la tribu de Juda dont l'évidence de la prééminence était déjà claire à leur époque et que nous cernons encore mieux par la naissance de Jésus qui en vient.

Peu à peu aigris, Ephraïm et Manassé vont finir par être adversaires, ne trouvant qu'une entente lorsqu'il s'agit de s'en prendre à Juda.

🔘 Esaïe 9.20 : « Manassé dévore Éphraïm, Éphraïm Manassé, et ensemble ils fondent sur Juda... ».

c) L'entente à venir.

Même cette défiance était nécessaire parce qu'annonciatrice de ce qui était à venir. La jalousie de l'église (représentée par Ephraïm) contre son frère Manassé (qui représente son frère dans la promesse, les Hébreux de naissance) est appelé à disparaître, ce qui annonce l'unité à venir de l'épouse de Jésus. Et c'est là qu'il faut peut-être un peu s'accrocher parce que les deux axes de ce que les lignées nous racontent se croisent dans le triptyque Manassé, Ephraïm et Juda.

Manassé et Ephraïm parlent bien de l'Israël de la promesse. Dans ce que ces deux demies tribus désignent, même si Manassé désigne la lignée de la chair, les descendants biologiques, l'image en elle-même parle des descendants spécifiquement de la promesse. C'est là qu'il y a une opposition avec Juda, qui représente l'Israël de la chair. La difficulté vient de ce qu'Israël est évidemment le peuple de la promesse, mais pas obligatoirement chacun de ses membres. C'est la même chose que l'église. On a beau parler de l'église et de la promesse qui lui est rattachée, la réalité est qu'il y a une différence fondamentale entre l'église existante, et l'église souhaitée par Dieu et appelée de ses vœux. Israël fonctionne exactement de la même manière. Il y a le peuple que l'Eternel appelle de ses vœux, et le peuple concret, celui qui existe et qui porte cette appellation. Les deux ne sont pas totalement superposables. De la même manière que l'église n'est pas l'ensemble des personnes sauvées mais le cumul de certaines des personnes qui répondent à la promesse de Dieu faite à Abraham et du ramassis des peuples qui se trouvent au milieu d'elle (Nombres 11.4), il en va de même d'Israël.

Aussi lorsqu'Esaïe nous annonce que « Manassé dévore Éphraïm, Éphraïm Manassé, et ensemble ils fondent sur Juda... » (Esaïe 9.20), ça nous parle de l'inimitié qu'il y a entre les deux peuples de la promesse et de leur inimitié commune contre l'Israël actuelle qui ne correspond ni à la promesse de la chair, ni à la promesse de l'esprit. C'est la

raison pour laquelle dans la comparaison la présence de Manassé disparaît dans la bouche du prophète lorsque, deux chapitres plus tard, il nous parle de la réconciliation, non pas entre Manassé et Ephraïm, mais entre Juda et Ephraïm. Il annonce le temps de la fin, où Jérusalem (donc la capitale spécifiquement de Juda) se tournera vers Dieu à la mort des témoins (Apocalypse 11.13). Le prophète l'annonce en ces termes : « La jalousie d'Éphraïm disparaîtra, et ses ennemis en Juda seront anéantis ; Éphraïm ne sera plus jaloux de Juda, et Juda ne sera plus hostile à Éphraïm » (Esaïe 11.13).

Cette entente avait déjà été annoncée alors que les Hébreux, fuyant les Egyptiens, envoyèrent 12 chefs explorer Canaan. Les deux seuls à avoir suivi la voie de Dieu étaient Josué et Caleb, le premier étant de la tribu d'Ephraïm et le second de la tribu de Juda.

- Nombres 13.6 : « pour la tribu de Juda : Caleb, fils de Jephunné ».

- Nombres 13.8 : « pour la tribu d'Éphraïm : Hosée, fils de Nun ».

6 - CONCLUSION.

La présence de treize tribus durant un temps marque les esprits d'une certaine incompréhension. Pourtant les choses sont réellement simples.

Il n'y a que douze tribus, le reste est une vue de l'esprit. Et pour le coup, c'est au sens propre.

On entend souvent que les deux demies tribus sont en réalité rendue nécessaires en raison de l'élection de Levi au rang de tribu sacerdotale. Mais la tribu de Levi ne cesse pas d'être une tribu, elle est toujours citée, dans toutes les listes que j'ai mises en avant, et parfois en même temps que celles des deux frères (Ezéchiel 48.1-27). La réalité de cette particularité pourrait même être totalement ignorée que cela ne changerait rien à l'histoire de l'ancienne alliance.

Sa signification n'est que prophétique et désigne la séparation de la promesse faite à Abraham dans deux directions conflictuelles. L'opposition de deux frères qui représentent l'opposition de deux sœurs, l'Israël de Dieu et l'église de Dieu. Leur réunion finale annonçant l'épouse que Jésus revient chercher.

A la fin, les deux frères ne feront plus qu'un, sous l'autorité de Joseph qui a toujours été une image de Jésus. D'où les 12 portes.

Donc charnellement, il y a bien 13 tribus, mais spirituellement, il n'y en a jamais eu plus de 12. Et, évidemment, ça n'est pas parce que c'est charnellement qu'il y a 13 tribus que cela doit se regarder avec distance. Chacun a sa récompense distincte, donc chacune à son importance et son rôle propre.

Et Éphraïm, qui représente la partie 'église' de l'épouse nous est décrite par Zacharie dans des termes qui nous rappellent fortement la pentecôte :

🔘 Zacharie 10.7 : « *Éphraïm sera comme un héros ; Leur cœur aura la joie que donne le vin ; Leurs fils le verront et seront dans l'allégresse, leur cœur se réjouira en l'Éternel* ».